



COMPTE RENDU N°71

REUNION DU CABINET DU 1^{er} DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois et le premier décembre à onze heures, le Représentant Personnel du Président de la République (RPPR), chargé du suivi et de l'évaluation des plans et programmes, a présidé une réunion de son cabinet.

Etaient présents :

- Jean-Raymond DIRAT, directeur du cabinet ;
- Félicité Célestine OMPORO ENOUANY, conseiller à la planification et à la prospective ;
- Jean-Roger OSSETE, conseiller aux évaluations physiques ;
- Jean Anaclet MAMPASSI, conseiller aux programmes et politiques économiques ;

Messieurs Eugène ONDZAMBE-NGOYI, conseiller aux politiques et programmes sociaux et Euloge ITOUA, conseiller aux évaluations financières, absents de Brazzaville, n'ont pas pris part à la réunion.

Après amendement, l'ordre du jour comportait les points suivants.

1. Adoption du compte-rendu de la réunion du cabinet du 29 novembre 2023.
2. Point de l'exécution des décisions de la réunion du cabinet du 29 novembre 2023.
3. Réexamen de la méthode de suivi-évaluation de la mise en œuvre du Pref-CEMAC au Congo.
4. Poursuite de l'élaboration du répertoire des plans et programmes mis en œuvre au Congo de 1960 à 2022.
5. Divers. Echange sur la méthode de suivi-évaluation de la mise en œuvre des ODD au Congo.



1. Adoption du compte-rendu de la réunion du cabinet du 1^{er} décembre 2023.

Des amendements de fond et de forme ont été apportés au compte rendu de la réunion du 29 septembre 2023. Il a été adopté et sera archivé suivant l'usage.

2. Point de l'exécution des décisions de la réunion du cabinet du 1^{er} décembre 2023.

La parole a été donnée au directeur du cabinet qui a présenté ce point ainsi qu'il suit.

A. Rappel des décisions issues de la réunion du 1^{er} décembre 2023.

A.1. Reformuler les propositions de méthode de suivi et d'évaluation du Pref-CEMAC et des ODD mis en œuvre au Congo en se fondant sur les nouvelles orientations du RPPR.

A.2. Informer la société KUBE Technologies du choix de la version de configuration du site web du RPPR. Obtenir que la société commence à la mise en place du site.

A.3. Poursuivre la recherche documentaire sur les plans et programmes mis en œuvre entre 1960 et 2022 et commencer la collecte des données de base qui s'y rapportent.

Répertorier les programmes du FMI mis en œuvre au Congo à partir de 1986.

B. Exécution des décisions au 1^{er} décembre 2023

B.1. La nouvelle proposition de méthode de suivi et d'évaluation du PREF-CEMAC est inscrite à l'ordre du jour de la réunion de ce 1^{er} décembre 2023.

B.2. La société KUBE Technologie a été invitée à procéder à l'implantation de la version du site web choisie par le cabinet.

B.3. La recherche documentaire sur les plans et programmes, mis en œuvre entre 1960 et 2022, s'est poursuivie. Elle a permis d'ajouter deux autres programmes à la liste des onze (11) répertoriés précédemment.

3. Examen de la méthode de suivi-évaluation de la mise en œuvre du Pref-CEMAC au Congo

La dernière version de la méthode de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du PREF-CEMAC au Congo, proposée par le conseiller aux programmes et politiques économiques, a été amendée et adoptée.

4. Examen du répertoire des plans et programmes mis en œuvre au Congo de 1960 à 2022

Le RPPR a noté que les treize plans et programmes présentés dans le répertoire méritent d'être tous retenus. Il a prescrit le cabinet de poursuivre la recherche à l'effet de retrouver les documents de base de chaque plan et programme sous leur forme matérielle.

Il a aussi demandé d'approfondir la recherche en vue de découvrir éventuellement, d'autres plans et programmes non encore répertoriés à ce jour. Enfin, le RPPR a instruit le cabinet d'exploiter tous les plans et programmes répertoriés afin d'en ressortir les lignes fortes.

5. Divers

Un seul point a été inscrit au titre des divers. Il porte sur la mise en œuvre des ODD au Congo.

Le conseiller à la planification et à la prospective a fait le point de ses recherches sur les ODD au Congo et des difficultés rencontrées sur le terrain.

Le RPPR a instruit le conseiller à la planification et à la prospective de présenter, à la prochaine réunion du cabinet, les dix-sept (17) ODD assortis d'un commentaire sur chaque objectif. Il a aussi invité le conseiller à proposer un ordre de priorité de ces ODD pour le Congo et les répartir par ministère.

Le suivi-évaluation se ferait en fonction de cela.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le RPPR a levé la séance à 12 heures 29 mn.

Adopté le

Le secrétaire de séance

Le directeur du cabinet

Jean-Anaclet MAMPASSI

Jean-Raymond DIRAT

